

**Loi sur le recrutement et la protection des
travailleurs**

c. W197 de la C.P.L.M.

TITULAIRES D'UNELICENCEVALIDE

Recrutement de travailleurs étrangers

Toute personne qui aide un travailleur étranger à trouver un emploi au Manitoba ou qui aide un employeur à trouver un travailleur étranger pour un emploi au Manitoba participe à des activités de recrutement de travailleurs étrangers. Pour exercer ces activités, il faut être titulaire d'une licence valide délivrée sous le régime de la *Loi sur le recrutement et la protection des travailleurs*, sauf si une exemption s'applique en vertu de la *Loi*.

Les organismes et personnes suivants ne sont pas tenus d'être titulaires d'une licence :

- Les organismes du gouvernement ou des municipalités
- Toute personne qui trouve des employés pour son employeur
- Toute personne qui n'est pas rémunérée pour trouver du travail pour un membre des a famille

Rajan Chugh Nova World Immigration Services Incorporated 416-902-3235 admissions@nwimmigration.ca	La licence expire le 2 novembre 2021
Rajat Khera Ingress Immigration and Education Consulting Inc. 204-952-2825 rajatkhera@ingressimmigration.com	La licence expire le 5 novembre 2021
Bing Xiao Wenbo Immigration Consulting Firm Ltd. 204-691-6166 bing@wenbo.ca	La licence expire le 17 décembre 2021
Gerharda L. Reuvekamp-Been Visa2Canada Immigration & Settlement Services 204-717-4426 Ingrid@visa2canada.ca	La licence expire le 14 avril 2022
Martie Kruger Martie Kruger Immigration Canada 204-920-9544 martie@krugerhenderson.com	La licence expire le 14 avril 2022
Gursimranveer Singh Dhada Bright Sky Immigration Services Inc. 204-930-4480 veergursimran@gmail.com	La licence expire le 19 Mai 2022
Victoria Logozar Alliance HR & I Ltd 204-590-7172 vicky@allianceonline.ca; http://www.allianceonline.ca	La licence expire le 29 mai 2022
Warren Green Alberta Immigration 403-652-9604 AlbertaImmigration.com	La licence expire le 10 juin 2022
Tony Muszynski, B.A, LL.B. Euro Labour Infusion Ltd. 403- 262-7141 tony@eurolabour.ca; www.eurolabour.ca	La licence expire le 20 juillet 2022

Galo Castillo Workvantage International/Workforce Solutions Inc 416-491-7577 galo@workvantage.ca	La licence expire le 15 septembre 2022
Michael Lieffers IMP Canada Inc. 888-651-5335 michael@impcanada.ca; www.impcanada.ca	La licence expire le 19 septembre 2022
Jerome Morgan Mercan Recruit Ltd. 780-638-1510 jmorgan@mercan.com; www.mercanrecruit.com	La licence expire le 23 septembre 2022
Gurmukh Parmar Air Immigration Inc. 403-479-3692 info@airimmigration.ca	La licence expire le 14 octobre 2022
Se Jeong Ko Silver Lining Immigration Inc. 204-615-7766 info@newimmigration.com ; www.newmigration.com	La licence expire le 21 octobre 2022
Subhash (Sam) Punia Atlantic Jobs Ltd 905-362-2202 info@atlanticjobs.ca	La licence expire le 25 octobre 2022
Pragati Sharma Westlink Immigration 204-586-5000 westlinkimmigration@gmail.com	La licence expire le 28 octobre 2022
Jun Wu (Forrest) Best Solution Recruiting Ltd. 204-298-5567 bestsolutionrecruiting@gmail.com	La licence expire le 16 novembre 2022
Kenneth Zaifman Network Canada Incorporated 204-942-8732 info@networkcanada.ca	La licence expire le 22 novembre 2022
Santvana Sharma 431-720-4444 SP Immigration Services Inc. info@spimmigrations.com	La licence expire le 30 novembre 2022
Hai Xia Zeng Dayu International Education & Immigration Inc. 604-338-1081 haixiazeng@outlook.com	La licence expire le 23 janvier 2023

Mise à jour : **le 9 février 2022** La Direction des normes d'emploi a le pouvoir d'annuler une licence, veuillez donc consulter cette page régulièrement

<p>Frank Harvey Goldberg CdnVISA Immigration Consultants 204-318-2347 x1 info@CdnVISA.com; www.CdnVISA.com</p>	<p>La licence expire le 28 janvier 2023</p>
<p>Gurdeep Singh Polo Immigration Services Inc. 431-258-1313 info@poloimmigration.ca</p>	<p>La licence expire le 30 janvier 2023</p>
<p>H. Mark Laclare McRoberts Law Office LLP 204-944-2074 hml@mlo-llp.com</p>	<p>La licence expire le 30 janvier 2023</p>
<p>Karan Dhani VanHack Technologies Inc. 604-764-5875 karan@vanhack.com</p>	<p>La licence expire le 31 janvier 2023</p>
<p>Ramandeep Kaur Sandhu SSSS Immigration Services Ltd.403-605-8435 info@ssssimmigration.com</p>	<p>La licence expire le 31 janvier 2023</p>
<p>Carman Gosselin Onspec Solutions Inc. 306-737-0425 carmen.gosselin@onspecsolutions.com</p>	<p>La licence expire le 2 février, 2023</p>
<p>Navjot Kaur Golden Advice Immigration Services Inc.204-557-8588 sran.navjot07@gmail.com</p>	<p>La licence expire le 6 février, 2023</p>
<p>Marty Baram SYMY Manpower Inc. O/A SYMY Immigration Consultants780-761-1836 symymanpower@gmail.com; www.symyimmigration.com</p>	<p>La licence expire le 8 février, 2023</p>

Mise à jour : **le 9 février 2022** La Direction des normes d'emploi a le pouvoir d'annuler une licence, veuillez donc consulter cette page régulièrement

Représentation de jeunes talents

Aucune personne ou entreprise ne peut légalement promouvoir de jeunes artistes de spectacle ou leur trouver du travail au Manitoba sans détenir une licence.

Les personnes ou entreprises qui représentent de jeunes talents et qui détiennent une licence peuvent promouvoir un jeune artiste de spectacle ou lui trouver du travail seulement si ce dernier possède un permis de travail délivré par le directeur des Normes d'emploi ou est membre de l'Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists (ACTRA) et travaille dans un lieu où l'ACTRA est son agent négociateur.

Aucune autre personne ou entreprise n'est légalement autorisée à promouvoir de jeunes artistes de spectacle ou à leur trouver du travail au Manitoba.

Aucun titulaire de licence en ce moment.	
--	--

Recrutement de jeunes artistes de spectacle

Recruter de jeunes artistes de spectacle consiste à auditionner, à dépister ou à recruter des enfants de moins de 17 ans afin qu'ils soient dirigés vers des personnes représentant des jeunes talents.

Toutes les entreprises dont les activités consistent à recruter des jeunes artistes de spectacle doivent détenir une licence délivrée par la Direction des normes d'emploi, sauf si l'enfant en question est membre de l'Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists (ACTRA) et travaille dans un lieu où l'ACTRA est son agent négociateur.

Aucune autre personne ou entreprise n'est légalement autorisée à recruter de jeunes artistes de spectacle au Manitoba. derniers vers des personnes représentant des jeunes talent

Aucun titulaire de licence en ce moment.	
--	--